

Logiciels sûrs

ECTS
3 crédits

Composante
**Sciences Fondamentales
et Appliquées**

Période de l'année
Semestre 8

Présentation

Description

L'UE Logiciels sûrs est une introduction à la vérification formelle de logiciels. La notion de preuve de propriétés d'un programme est introduite d'abord pour les programmes écrits dans le style fonctionnel ensuite pour ceux écrits dans le style impératif.

Différences entre validation et vérification, limites des techniques de tests, vérification par la preuve formelle de programmes. Périmètre de la vérification formelle.

Introduction à l'assistant de preuves Coq. Notion de preuve. Notions de logique (séquence, règles de la déduction naturelle). Rappels de programmation fonctionnelle. Preuves de propriétés de programmes fonctionnels.

Notions d'équivalence de programmes et de transformations de programmes. Logique de Hoare ; assertions, triplets de Hoare, décoration de programmes, invariants de boucles, précondition la plus faible. Mise en oeuvre dans Coq.

(* Cette partie est optionnelle *)

Sémantique opérationnelle à petits pas, systèmes de typage.

Objectifs

Initiation à la vérification formelle de programmes : comprendre les notions de base, savoir les mettre en oeuvre et être autonome dans cette mise en oeuvre.

Heures d'enseignement

CM	CM	10h
TP	TP	15h

Pré-requis obligatoires

Notions d'algorithmique fonctionnelle et programmation fonctionnelle de niveau licence d'Informatique.

Compétences visées

Capacité à décrire formellement un programme, savoir exprimer une propriété dans un formalisme logique, maîtriser les outils logiques de manipulation d'une preuve de programme, maîtriser le développement d'une preuve de programme dans un assistant de preuve.

Liste des enseignements

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
EC Logiciels sûrs	EC	10h		15h	

UE = Unité d'enseignement

EC = Élément Constitutif